

Au péril de la mer..

Le dimanche 3 et lundi 4 décembre 1865, une violente tempête de secteur ouest, conjuguée avec des marées de fort coefficient (104), provoqua des dégâts considérables sur la côte du pays fouesnantais. Un ingénieur des Ponts et Chaussées fut dépêché sur place pour évaluer les dommages et envisager les réparations à y apporter. Voici le rapport qu'il rédigea à cette occasion.



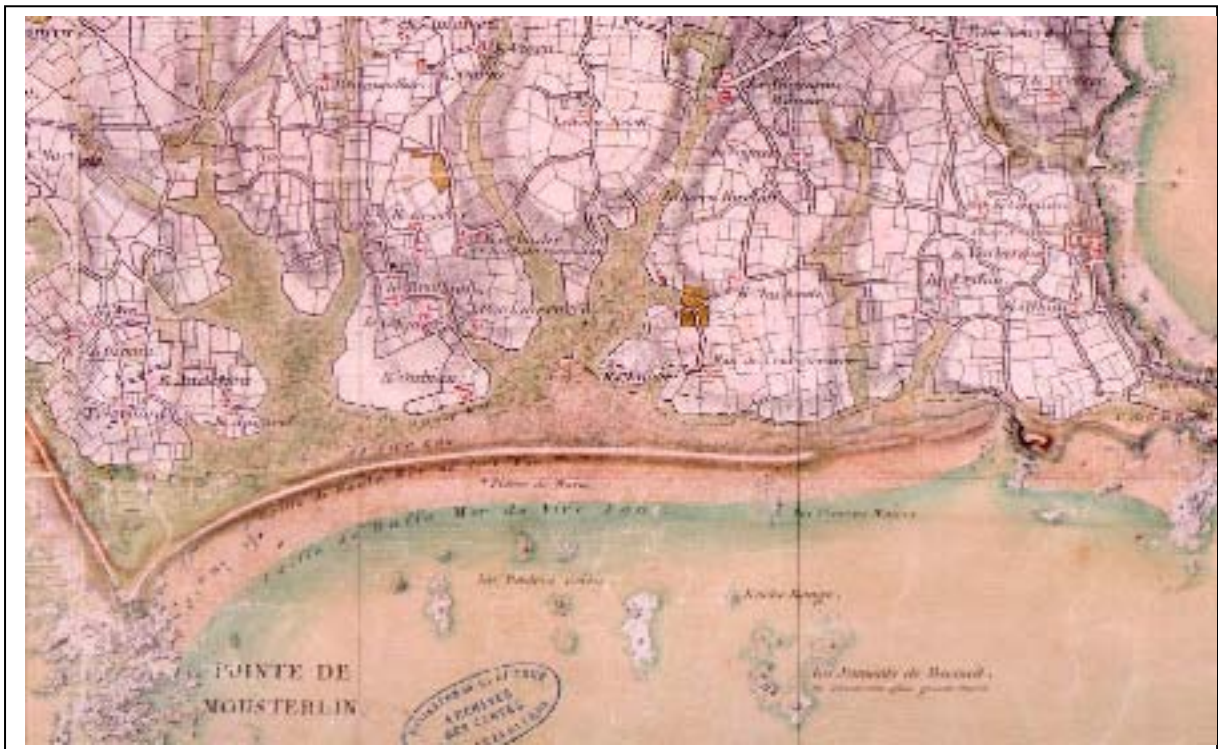
Rapport de l' « Ingénieur ordinaire »

Des renseignements nous ont été demandés sur les dégâts causés par la tempête du 3 au 4 courant dans la commune de Fouesnant. L'état de l'atmosphère, et surtout la dégradation des chemins que nous avons eu à traverser, nous ont forcé à abréger notre mission, et à ne visiter que les points qui avaient été signalés par la gendarmerie comme ayant eu plus particulièrement à souffrir.

Nous nous sommes borné à examiner, sur la côte même, quelle était l'étendue des dégâts, quelles étaient les réparations urgentes à faire, et quelles précautions il conviendrait de prendre, quand la belle saison sera revenue, pour mettre à l'abri de pareilles invasions les campagnes ainsi atteintes.

Nous avons visité d'abord la pointe de Moustierlin, qui nous paraissait avoir été surtout menacée : les dunes qui limitent les marais de Fouesnant viennent s'attacher là à une masse de rochers qui s'avance en pointe au milieu de la mer, formant par une tempête de sud la partie la plus exposée de toute la côte.

Une brèche s'y est produite sur plus de 250 mètres, et la mer, se précipitant par l'ouverture ainsi faite, en même temps qu'elle arrivait du bas du marais, a en quelques instants inondé toute la plaine voisine, envahissant les maisons dans lesquelles l'eau s'est élevée à plus de 1 mètre, coupant quelques clôtures, brisant la digue de M. Garabis, et se répandant à 700 à 800 mètres dans l'intérieur, comme l'accusent les herbes retenues par tous les buissons. Le dommage est notable, car des champs déjà ensemencés ont été dégradés ; sur leur surface, les engrais ont été enlevés. Mais il est moindre que dans le premier moment les habitants, encore épouvantés du danger qu'ils avaient couru, ne l'avaient indiqué. M. Garabis est le propriétaire qui a le plus souffert : sa digue est brisée, mais elle était exclusivement en terre. A toutes les grandes marées, ses terres sont envahies, ainsi que le chemin vicinal qui se trouve en arrière et qui était protégé par cette digue.



Carte ancienne de 1776 archives service historique de l'armée

Les dépenses à faire pour réparer les brèches sont minimales ; peut-être pourraient-elles être supportées en partie par les chemins vicinaux, qui ont un intérêt direct à défendre la route de Fouesnant à Moustierlin ; mais nous croyons qu'on peut parfaitement laisser M. Garabis réparer lui-même ses avaries.

Le sol sur lequel il est établi forme une propriété qui pourrait lui être contestée ; l'État n'a aucun intérêt sérieux à la revendiquer ; par conséquent nous serions d'avis qu'on ne soulève pas cette question accessoire, mais il est juste au moins que M. Garabis fasse ses réparations, sans trop réclamer, et sans appeler l'attention sur une difficulté qui n'a jamais reçu une solution définitive.

Quant à la brèche dans la dune, elle a une longueur considérable ; cependant, elle est peu profonde, l'attaque n'ayant eu lieu que sur 1 m à 1,50 m de hauteur. Ce n'est que dans les très grandes marées qu'elle pourrait être envahie, mais alors, pour peu que la mer fût houleuse, elle serait exposée à s'agrandir rapidement. Il conviendra d'étudier l'an prochain un moyen de la garantir ; il n'y a pour le moment rien à y faire. Une bonne précaution, cependant, serait de veiller à la récolte du goémon pour laquelle des règlements, paraît-il, existent, mais sont très peu exécutés. Les riverains le déposent aux points les plus bas, attaquant la crête de la dune pour y créer des passages ; quand les plantes se sont décomposées, et qu'ils les enlèvent, ils emportent en même temps le sable qui s'est chargé de matières fertilisantes, et devenu un engrais recherché ; Cette manière d'agir a de graves inconvénients : sans prétendre, comme le font les riverains, que la cause principale de tous les dégâts est cette fréquentation, et cette attaque journalière des dunes, il est certain qu'il est dangereux de les abandonner à la merci de tous les habitants qui, se préoccupant exclusivement de l'intérêt du moment, détruisent la dune, quand elle leur fournit des engrais, et ne trouvent plus qu'à se lamenter quand un peu par leur faute, ils ont amené des désastres. Il faut prescrire des emplacements déterminés pour déposer le goémon, indiquer le chemin à suivre pour aller le prendre, et avoir une répression sévère pour tous les dégâts commis, qui attaquent la crête de la dune et altèrent son profil.

De Moustierlin, nous sommes allés à l'anse de Penfoulic, dont nous avons fait le tour, constatant que partout la mer avait laissé des traces de son passage.

Sur le côté ouest où se trouve la propriété de M. de Poulpique, une digue, qui ferme le réservoir à poissons de celui-ci, a en son milieu été coupée, et la brèche a une profondeur de 2 mètres au moins.

Cet accident inquiète vivement, et avec raison, les habitants des bords de l'anse de La Forêt qui, si la mer parvenait à franchir cette zone naturelle, seraient exposés à tous les vents de sud et sud-ouest sans être protégés ; et la baie de La Forêt qui est un excellent refuge pour les bateaux de faible tonnage n'offrirait plus, à beaucoup près, un mouillage aussi sûr.

Sur le côté Est de l'anse de Penfoulic, il y a eu des inondations sans attaque grave du rivage. Dans l'anse de La Forêt, la cale de Stangalestrec a parfaitement résisté, mais le chemin qui y aboutit et qui longe la mer jusqu'à l'extrémité nord de l'anse a été sérieusement endommagé ; le perré qui le défendait et qui le protégeait jusqu'au village a été en partie démoli sur un peu plus de 150 mètres, et la route a été coupée. Celle-ci était assez souvent fréquentée, et était la seule voie d'accès pour arriver à la cale : nous avons pris les mesures nécessaires pour la faire réparer, quoi que la saison soit peu propice pour exécuter des constructions.

Au-delà de Stangalestrec, le chemin rentre dans le service vicinal. Il a été gravement attaqué, et les réparations seront coûteuses : il est dégradé sur près de 500 mètres à 4 à 5 mètres sur la falaise qui, battue par la lame, est corrodée, réduisant sa largeur et la rendant dangereuse à fréquenter en quelques points.

Entre La Forêt et Concarneau, les dégâts ont été moins considérables ; cependant, les dunes ont eu, là comme dans la plupart des autres points du rivage, à souffrir. Une petite dune qui est à l'entrée de l'anse de La Forêt a été abaissée, et cette corrosion a, aux dires des habitants, considérablement déprécié les propriétés riveraines qui sont exposées à être inondées lors des marées d'équinoxe.

La dune du fort « L'amour » près de Concarneau n'a pas été coupée, mais elle est toutefois réduite considérablement. A Concarneau même, les dégâts sont peu importants : un perré, construit par la commune pour défendre un chemin vicinal qui va au fort « L'amour » a été enlevé : il serait bon de le réparer. Le môle a peu souffert : il s'y est bien sûr produit quelques mouvements, mais ceux-ci n'altèrent en rien sa solidité. Une cale a été endommagée. La plus grande avarie est la destruction de la tourelle du « Cochon ».

En résumé, si on examine simplement au point de vue de la conservation des côtes le résultat de la tempête, on reconnaît que l'effet est déplorable : si les pertes matérielles sont considérables en certains points, celles-ci peuvent être réparées. Des clôtures ont été détruites, des engrais enlevés, des semences perdues. On peut donner quelques secours aux plus nécessiteux, se borner pour les autres à des témoignages de commisération, mais le vrai dommage est beaucoup plus difficile à réparer : c'est l'attaque des dunes. L'existence de celle de Moustierlin n'est pas compromise, mais néanmoins, toutes ont souffert, et il sera bon de veiller sur elles, et de prendre des mesures pour réparer les brèches, peut-être même de songer à les fixer par des travaux de défense, fascinages ou plantations. La question demande une étude sérieuse, et du reste, la solution ne serait pas utile en une telle situation. Le seul travail urgent, pour ce qui est de notre compétence, est la réparation du chemin qui aboutit à la cale de Stangalestrec ; le rendre à la circulation est possible dès aujourd'hui, et le perré sera reconstruit incessamment. La cale de Concarneau va être restaurée.

Quimper le 18
décembre 1865

L'ingénieur
ordinaire

Yvonne NICOLAS